



Non-remplacement de la ministre de l'Ecologie à la tête du ministère de l'environnement : UNE SITUATION INEDITE... depuis 1971 !

Paris, le 23 février 2012 : Depuis sa création en 1971 par Robert Poujade, c'est la première fois que la France ne dispose plus d'un ministre de l'Ecologie en titre et en fonction. Cette situation inédite, quelque peu paradoxale pour un président qui a débuté son quinquennat par le Grenelle de l'environnement, relève l'ambivalence d'une politique spectacle.

Le constat est amer pour Agir pour l'Environnement : « *La réélection de l'ancien président de la République semble plus important pour l'ancienne ministre de l'Ecologie que la préparation du sommet onusien de RIO+20 qui aura lieu en juin prochain et nécessite au contraire la présence d'un ministre à plein temps. La continuité de l'Etat en matière environnementale est donc clairement en question avec le départ de Mme Koscuicko-Morizet et de son non-remplacement* ».

Le départ de la ministre permet néanmoins de faire un premier bilan de l'action de l'Etat depuis cinq ans en matière écologique. Les résultats du Grenelle de l'environnement ne sont pas à la hauteur des espoirs soulevés ni à la hauteur des crises écologiques. La versatilité du chef de l'Etat en matière environnementale a empêché la France de se hisser au niveau des meilleurs états européens. Pire, malgré les grands discours déclamés avec emphase durant le Grenelle, les résultats sont très loin des objectifs (modestes !) retenus dans la loi Grenelle 1.

FRET FERROVIERE : objectif raté

Objectif : La loi Grenelle¹ prévoyait de porter à 25% la part du fret ferroviaire d'ici à 2012.

Résultat : Le fret non routier est passé de 12,6 % en 2008 à 11,3 % en 2010

ELECTRICITE RENOUELABLE : objectif raté

Objectif : 21 % d'électricité renouvelable en 2010

Résultat : La part de l'électricité renouvelable n'était plus que de 14,5 % en 2010, contre 18 % en 1995. Entre 2008 et 2009, seulement la France et la Finlande ont vu la part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité régressée.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE : objectif raté

Objectif : Un plan « *Agriculture biologique : horizon 2012* », a été initié suite au Grenelle de

l'environnement, avec un objectif de 6 % de la SAU. **Résultat** : Avec 4,6 % des surfaces françaises en bio fin 2011, les 6 % visés pour 2012 ne sont pas atteints.

PESTICIDES : objectif raté

Objectif : Plan Ecophyto 2018, réduction de 50% de la quantité de pesticides d'ici à 2018

Résultat : +2,6% en 2011

RECYCLAGE DES DECHETS : objectif raté

Objectif : Le taux de recyclage matière devra atteindre 75 % en 2012 pour les déchets d'emballages ménagers

Résultat : Pour la première fois depuis 1992, le taux de recyclage des déchets d'emballages ménagers a stagné en 2009, pour plafonner à 63%.

Nombre de kilomètres de nouvelles voies autoroutières prévu dans le SNIT

Environ 1200 kilomètres de nouvelles autoroutes, soit une extension de plus de 10% du réseau existant

Inauguration de l'A65, débat public mené et autorisation donnée ou en voie de l'être : Contournement Ouest de Strasbourg, RCEA, A831, RN126, A45, RN154

Autorisation de la construction d'un nouvel aéroport à Notre-Dame des Landes

Contribution climat énergie :
ABANDONNEE

Taxe Poids Lourds : REPORTEE

Taxe Pics-nics : ABANDONNEE

+ Gaz de schiste, agrocarburant...

L'association appelle les candidats à l'élection présidentielle à prendre acte de cet échec et faire en sorte qu'une politique écologique digne de ce nom s'inscrive dans la durée et soit dotée de moyens réglementaires et financiers à la hauteur des enjeux.

Contact presse :

Stéphane Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'Environnement
Tél. 01.40.31.02.99 / 06.06.88.52.66